

INNIMOND

# Conseil du 06 juillet 2026

## Ordre du jour

1. *Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 juin 2026*
2. *Décisions modificatives sur le budget principal et assainissements pour abonder les lignes des créances irrécouvrables*
3. *Délibération au sujet du versement anticipé des indemnités des adjoints en relation avec la date exécutoire de la préfecture*
4. *Embauche d'une nouvelle secrétaire*
5. *Ouverture du gîte des pèlerins*
6. *Arrêt du gîte communal*
7. *DM pour les amortissements*
8. *Points divers*
9. *Fin de séance*

**Présents :** Jocelyne Nambotin, Angélique Nambotin, Julie Sudre, Alain Nambotin, Serge Gardien, Jérôme Baudot

**Excusé :** Christophe Berthet, représenté par Angélique Nambotin

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire, Serge Gardien. Une secrétaire de séance est choisie à l'unanimité : Julie Sudre.

## 1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 juin 2026

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## 2. Décisions modificatives sur le budget principal et assainissements pour abonder les lignes des créances irrécouvrables (Délibération 2026-19)

La trésorerie nous demande d'annuler des créances irrécouvrables sur nos deux budgets.

Sur le budget principal, total de 218,56 euros.

Sur le budget assainissements, total de 691,27 euros

L'analyse de cette liste fait apparaître certaines créances que nous considérons pas comme irrécouvrables. Il s'agit de sommes qui ne seront, de toutes façons, pas récupérées par la trésorerie du fait de leur faible montant (pas de poursuite pour les factures < 30 euros). Cependant nous enverrons un courrier à ces personnes pour leur demander de régler leur dette.

| Budget principal Fonctionnement |         | Budget Assainissement Fonctionnement |         |
|---------------------------------|---------|--------------------------------------|---------|
| 6541                            | +100 €  | 6541                                 | +500 €  |
| 618                             | – 100 € | 61523                                | – 500 € |

**Le Conseil approuve à l'unanimité cette décision d'abonder la ligne des créances irrécouvrable sur les deux budgets pour une partie des créances citées par la trésorerie hormis celles des personnes qui lui semblent solvables.**

### 3. Délibération au sujet du versement anticipé des indemnités des adjoints en relation avec la date exécutoire de la préfecture. (Délibération 2026-20)

Monsieur le Maire propose au Conseil de ne pas demander le remboursement des indemnités perçues par les adjoints depuis leur prise de fonction le 27 mars 2026 (mars, avril, mai).

Cette décision est justifiée du fait de l'absence de secrétaire (congé maladie puis démission) qui n'a pas permis d'envoyer les arrêtés de nomination ainsi que la délibération fixant le montant des indemnités en temps et en heure.

**Le Conseil après avoir entendu les arguments avancés par Monsieur le Maire approuve à l'unanimité cette proposition.**

### 4. Embauche d'une nouvelle secrétaire

Suite à la démission de la précédente secrétaire de mairie.

Le poste est proposé à Mme Valérie Bonnet, en tant que contractuelle.

Elle a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

### 5. Ouverture du gîte des pèlerins

Les travaux du nouveau Gîte d'étape sont terminés. Ce gîte de 3 places sera réservé prioritairement pour les pèlerins.

Ouverture prévue au 1<sup>er</sup> octobre.

## 6. Arrêt du gîte communal

Il est proposé l'arrêt du gîte communal le 15 septembre.

Il sera mis en location à l'année à partir du 1<sup>er</sup> janvier après des travaux.

Un devis pour mise en place d'une pompe à chaleur est à réactualiser.

Le loyer mensuel sera à définir.

## 7. DM pour les amortissements (Délibération 2026-21)

Monsieur le Maire propose une Décision Modificative pour augmenter la ligne d'amortissement afin de tenir compte de nouveaux amortissements non répertoriés lors de l'élaboration du budget.

| Budget principal Fonctionnement |             |     |              |
|---------------------------------|-------------|-----|--------------|
| 681(042)                        | +1 133,94 € | 618 | – 11 33,94 € |

Le budget initial calculé était de 7 770,16 euros, il devient 8904 euros.

**La proposition est approuvée à l'unanimité.**

## 8. Points divers

- Devis à faire pour mise en place de rideaux isolants à la mairie
- Subventions des associations – A discuter au prochain conseil
- Réfection de la statue de la vierge : livraison prévue mi-août
- Contrôle du parcours de santé et terrain de jeux de la cure : prochain contrôle prévu en juillet 2026. Les contrôles seront faits régulièrement de façon annuelle conformément à la loi.
- Interdiction aux poids lourds de 19 tonnes et >10 m de long pour la traversée du village. Mise en place de 4 panneaux de signalétique après autorisation des communes de Marchamp et d'Ordonnaz où ils seront implantés. L'achat des panneaux est à la charge de la commune (budget d'environ 1000 euros).

## 9. Fin de séance

L'ordre du jour est épuisé, Monsieur le Maire clos le Conseil municipal.

La séance est levée à 21h30.

La secrétaire de séance  
Julie Sudre